

Ruines antiques de Bouathmane

AICHOUCHE Ouamar

Maitre assistant

Institut d'archéologie

Université d'Alger2

Introduction :

Depuis la découverte des ruines antiques à Bouathmane, le site n'a connu aucune étude outre que les articles de presse qui ont signalé sa découverte. De notre part, nous y avons effectué plusieurs visites de prospection et avons découvert qu'il y a beaucoup de vestiges, de traces de constructions antiques d'où notre constat sur l'importance archéologique que ce site devait avoir et de la nécessité de son étude.

Ainsi, notre intervention s'inscrit dans les objectifs suivants : Réaliser une étude archéologique pour faire connaître le site et les vestiges qu'il contient, tout en limitant notre intervention sur ceux qui sont complètement ou partiellement apparus et ceux qui sont déterrés et déplacés. Un autre objectif est la mise en valeur de ces ruines et l'établissement d'un essai de datation et d'identification du rôle que le site devrait avoir dans l'évolution de l'histoire de cette région, durant la période antique et contribuer ainsi à enrichir les connaissances et offrir une matière archéologique pour de nouvelles recherches de nouvelles hypothèses.

On commencera notre approche par une localisation et une description géographique du site, suivie de l'historique de la découverte de sa, description archéologique de tous les vestiges. Dans l'étude analytique une hypothèse est proposée pour l'identification toponymique antique du site.

Localisation du site :

Le site archéologique de Bouathmane se situe à environ 1,3 km à vol d'oiseau au sud-ouest du village d'Ighil Oumced, ce dernier se situe à une douzaine de kilomètres par voie routière, au nord de la ville d'Akbou. Bouathmane est relié au village d'Ighil Oumced par une piste agricole.

Le site archéologique se situe sur un terrain fortement décliné vers l'est sur la rive droite de oued Tissiar qui est un des confluent de la rive gauche de

l'oued Soummam (Fig. 01). Les sommets de collines de cette région sont riches en calcaire, le site en occupe deux d'une altitude d'environ 600m. Elles sont séparées par un soubassement de cent mètre à vol d'oiseau sur un axe nord-sud.

A partir de cette description, on peut délimiter trois parties topographiques, chacune correspondra à une zone archéologique : La première, dont le centre est le lieu dit Bouathmane, elle correspond avec la partie nord du site, occupe le sommet d'une colline densément boisée. La deuxième zone couvre la partie sud-ouest du site, dont le centre est le lieu dit Tamilkout, elle forme une crête en plateau dominant les deux autres zones. Quant à la troisième, elle se situe en contrebas des deux précédemment citées, elle est séparée des premières par des accidents de reliefs et occupe une surface plus vaste.

Découverte du site :

La découverte du site n'est récente puisque les pierres taillées étaient toujours visibles dans les champs agricoles où il y a eu la découverte de la stèle, ou dans les broussailles de la colline où la statue a été, mais personne n'est y intéressé. Jusqu'à l'apparition d'un article dans la presse en 1991 suite à la découverte, d'une façon inattendue, d'une statue par un défunt citoyen du village.

Est venue ensuite, le mois de décembre 1996, Un paysan du village propriétaire d'un champ agricole situé sur le sommet replat de la zone II du site qui en voulant nettoyer son champ, qu'il en est venu à déterrer l'un des grandes pierres qui s'y trouvent pour mieux s'en débarrasser mais en la retournant elle a révélé une stèle votive finement exécutée comportant des figures et une inscription¹. Le paysan a tout de suite informé les membres de l'association de son village qui sont venus la récupérer.

Ainsi, les légendes qui revenaient, de temps en temps dans les discussions, sont vite revenues à l'actualité et ont dès lors constitué, pour tous, les premiers éléments de l'histoire du site comme celle des marocains qui se seraient emparés d'un trésor dans le périmètre du site, au moyen de la magie. Pendant la révolution, une tête d'homme en pierre a horrifié des femmes allées ramasser du bois dans la zone où la statue a été découverte. Des Italiens

¹ - L'étude de cette stèle ne sera pas intégrée dans cet article, il fera l'objet d'une étude postérieure.

sont venus localiser un village nommé Bouathmane, à l'époque de la révolution Algérienne.

Ce qui retient notre attention est la deuxième légende dont plusieurs informations se rapprochent de certains faits et des données que le terrain nous offre ; à savoir la tête en pierre qui aurait été détachée de la statue qu'on vient de découvrir sans sa tête. Ça ferait un début d'une enquête archéologique intéressante.

Répartition des vestiges sur le site:

A cause de la densité des forêts et des travaux agricoles permanents dans ces champs, les vestiges se présentent éparpillés sur des zones. Notre description se fera suivant chaque zone qu'on a délimitée précédemment.

Dans la zone I, on y trouve les vestiges d'occupations humaines, anciennes et à leur côté ceux d'une occupation actuelle. On est intéressé dans notre présente étude que par ceux de la période ancienne. Il y a les pierres taillées avec lesquelles la fontaine actuelle est construite, la statue, beaucoup de pierres taillées, des tessons de céramique et de tuiles, une partie incomplète d'une architrave, une pièce de monnaie et fragments d'une deuxième stèle.

Dans la zone II, les travaux agricoles laissent apparaître plusieurs pierres taillées, certaines sont dans leurs places, d'autres ont été déplacées, aux bords des champs. D'ailleurs, c'est dans ces circonstances que la première stèle a été découverte ainsi qu'une partie d'une colonne, tout ça est sur une terrasse qui présente des signes d'aménagement qui pourrait être de l'époque antique.

La zone III contient des vestiges moins abondants. On y distingue des pierres taillées éparpillées, à différentes formes et dimensions et en grande partie ensevelies. D'autres vestiges existent même plus loin des trois zones mais plus épars. Nous nous sommes tenus au périmètre qui révèle les pierres de masse en grand nombre.

Description des vestiges :

Le site présente plusieurs et différents types de ruines : des pierres taillées, une fontaine, des tessons de céramiques, de tuiles et du mortier, des traces d'aménagement du sol, une monnaie et des œuvres de sculpture.

Les pierres taillées font partie des matériaux de construction elles sont les plus présentes, on en trouve dans des dimensions différentes et nous en avons choisi comme exemple, deux des mieux travaillées dans les deux premières zones. La première est en calcaire mesurant 83cm de longueur, large de 70 et

85cm de hauteur et porte un rebord d'environ 5cm d'épaisseur et 20cm de largeur, exécuté sur le côté sud de la disposition actuelle de la pierre (Fig. 02). La deuxième est d'une roche blanche plus dure et mieux travaillée sur les façade extérieure elle semble appartenir à la base de fondation d'un coin d'une construction (Fig. 03). On y a découvert, aussi, deux pièces d'architraves dont l'une porte les dimensions de 50cm de longueur, 38cm de largeur et 27cm d'épaisseur. Des colonnes (Fig. 04) et morceaux de colonnes à demi engagées.

La fontaine est le seul point d'eau qu'on a remarqué au milieu du site, ce qui nous laisse penser qu'elle puisse être fonctionnelle depuis l'antiquité et soit l'un des facteurs importants pour l'établissement humain, dans cette région, mais elle a subi des transformations. Les 3 pierres de cette fontaine sont en calcaire. La première a une hauteur de 0,53m, 0,63m de largeur, la seconde est de 0,61m de largeur, 0,62m de hauteur et porte un accoudoir en retrait de 0,7m. et la troisième est celle du seuil est d'une hauteur de 0,92m et d'une largeur de 0,20m. (Fig. 05).

La collecte des tessons de céramiques et de tuiles n'a pas été fructueuse, car la surface du site n'est pas dégagée – comme on l'a déjà signalé précédemment. Et comme nous sommes tenu qu'à l'étude des vestiges visibles, il est préférable de se contenter des échantillons de rebords et d'anse de grandes jarres. Il y a lieu aussi de signaler la présence de mortier fait à base de chaux et de morceaux de tuiles dans la première zone du site.

Les traces d'aménagement du sol sont difficilement visibles dans la deuxième zone, il n'y a pas de traces de constructions car les travaux agricoles en ont effacés. Les traces de l'aménagement se présentent en forme quadrangulaire d'environ 15m de chaque côté, au milieu se trouvent 3 pierres taillées, et le fût qui est en partie enseveli et semble être dans sa place d'origine.

La numismatique est représentée par une seule pièce de monnaie romaine, collectée au cours d'une campagne de prospection dans la zone I du site, en 1996. Elle porte l'effigie de Julia Mamaea et faite en bronze. Elle a pour dénomination de AES II, elle mesure 28mm de diamètre, son poids est de 14gm, son épaisseur est de 3mm. Elle porte, sur son avers une légende de IVLIA MAMAEA-AVGUSTA. Buste drapé, tête tournée à droite; Sur son revers une légende de (F) ECVNDITAS AVGUSTA (E) Déesse de la fécondité

debout tournée à gauche tendant la main à un enfant et tenant de l'autre une corne d'abondance² (Fig. 06).

Les vestiges de sculptures sont aussi présents, Les plus importants sont la statue et les deux stèles. La découverte de la statue remonte à l'année 1991 (Comme il a été déjà dit plus haut) Elle représente un homme incomplet drapé d'une toge, il ne subsiste que le corps sans tête ainsi que ses deux mains; Son bras droit est allongé conjointement avec le corps et sous l'étoffe jusqu'au poignet et sa main est cassée. Son bras gauche paré sous la toge dont la partie inférieure est supportée par l'avant-bras jusqu'au poignet et toute la partie de la main qui est hors de l'étoffe est perdue. Sans sa tête, la statue mesure 1,30m de long et 0,50m de large aux épaules (Fig. 07). Sa toge est de type de *toga contabulata*, datable de la période antique est finement exécutée, convient à une époque où les œuvres d'arts provinciaux bénéficiaient de l'élan général dans les provinces africaines à l'époque de Septime Sévère³. Ce qui nous a permis de lui proposer une datation de la fin du II^{ème} et début du III^{ème} siècle.

La question qui se pose est sur la possibilité de son exécution sur place ou non ? Deux hypothèses sont envisageables : celle de son exécution sur place est possible si on réfère aux multiples travaux de sculptures et de pierres taillées. Ce qui laisse à penser que les artisans devaient venir pour y travailler durant une période allongée. La deuxième hypothèse l'est aussi puisque les œuvres artistiques de valeur sont commandées au près de grandes ateliers qu'on trouvait que les grandes agglomérations. Mais à ce stade de recherche, il est prématuré de fonder ou d'écarter l'une ou l'autre.

Concernant les deux stèles ; La découverte de la première a lieu en décembre 1996. Elle fait partie des stèles votives épigraphiques à caractères funéraires. Elle mesure 1,30m de hauteur sur 0,50m de large, elle présente deux registres principaux et un troisième occupe la partie à moitié votive de la stèle. Les deux principaux sont séparés par une bordure rectangulaire d'une largeur de 15cm de sur laquelle est gravée l'inscription de : *DMS Lesgig militis vixit annis LXXV hset*⁴. La découverte de la deuxième stèle a eu lieu, en 2001, à une quinzaine de mètres du lieu de déterrement de la statue, elle est

² - Etudiée par M. ABDENNOURI, attaché de recherche à la CAB.

³ - LEGLAY, M., *Saturne l'africain*, T. II, CNRS, Paris, 1966, pp.149, 211.

⁴ - LAPORTE, J.P, « Stèles libyques figurées de Kabylie et structures sociales libyco/berbères anciennes », In Bejaia centre de transmission du savoir, Travaux du CNRPAH, nouvelle série n°4, 2007, p. 30.

complètement mutilée, est frappée par plusieurs fissures et a subi des dégradations sur les cotés latéraux perdant ainsi les deux extrémités des deux principaux registres, au point de ne pas distinguer les traits des figures qu'elle porte. Sa forme est moins définie celle de la pierre qui s'en serve de support et d'une qualité mauvaise⁵.

Etude analytique :

Dans cette analyse, nous reviendrons sur l'examen de notre hypothèse et les arguments sur laquelle elle est fondée. Les vestiges décrits précédemment ne contiennent aucune preuve matérielle, ni pour identifier le site ni pour le dater avec précision. Et étant donné que notre étude est faite pour ses vestiges et que ces derniers ne sont pas encore datables, il faut vérifier dans les écrits littéraires anciens. C'est dans ceux d'Ammien Marcellin, qui en 4ème siècle avait décrit les habitants de cette région lors d'une guerre qu'ils ont déclaré contre l'armée romaine que nous avons trouvé une explication possible pour l'argumentation de notre hypothèse. On en fera référence à plusieurs de ses passages.

Concernant l'identification du site, un écrit de cet historien nous semble intéressant : dans le suivant passage «...*Hoc successu victorelatus mira velocitate Lamfoctense oppidum occupavit...*»⁶. Il y a à retenir le mot *Lamfoctense*. C'est le toponyme d'un oppidum que le général romain avait occupé, durant cette guerre mais sans parler de sa situation géographique et dont les ruines ne sont pas encore découvertes. Et c'est après la découverte des ruines de Bouathmane que ce précédent passage pourrait avoir un sens archéologique. Ainsi, on a, d'une part, un site antique inédit qui se situe à Bouathmane dont le nom antique est encore inconnu et d'une autre, un toponyme antique dont les ruines ne sont toujours pas localisées. A partir de cette équation, il m'est devenu envisageable de constituer une hypothèse dont laquelle il y aura la proposition de localiser le site de Bouathmane avec celui de Lamfoctense.

⁵ - Déclarée dans la presse par HAMADACHE. T, Des débris d'une nouvelle stèle rassemblée, in Le jour d'Algérie, quotidien, n° 1261, 08/10/2007, p.15. Comme elle est inédite, une future étude en fera l'objet ainsi que deux autres.

⁶- Marcellin Ammien, Histoire de Rome, Traduction de M. Nizard, Jorandes, Paris, Firmin Didot, 1886, livre 29, tome 5, paragraphe 13.

Pour chercher le rôle administratif que Lamfoctense puisse avoir, il faut se référer à Ammien Marcellin qui l'a décrit être pris par les romains, lorsqu'ils ont détruit Petra⁷. Elle fut le siège de résidence et de gouvernance de cette région, sous le commandement de la famille Nubel. Lamfoctense est décrit comme étant un oppidum aux dimensions égales à celles de Petra et Gsell utilisa oppidum dans le sens de la ville⁸. Cet élément de ressemblance est celui d'une comparaison qui s'ajoute à sa richesse en vestiges et sa surface étendue, il n'y a aucun site antique connu, jusque là dans cette haute vallée de la Soummam aussi vaste que celui de Petra à l'exception de celui de Bouathmane. En effet, tout ceux qui longeaient la voie antique qui traversait cette vallée, que ça soit les ruines antiques de Tala Oumellal⁹ à Beni Ouaghlis¹⁰ d'Ighzer-Amokrane¹¹, Auzum à Akbou et Ighram¹² ont peu de vestiges et occupent des surfaces moins importantes que celui de Bouathmane et vue leurs situation approximative de la voie antique Saldae Auzia, elles sont considérées comme garnisons construites pour protéger cette voie¹³.

Les données géographiques et topographiques du site sont, aussi, en faveur de notre hypothèse. En effet, l'historien romain l'avait décrit être situé dans les voisinages de Petra et Lamfoctense se trouve au cœur des peuplades qui venaient d'être défaite¹⁴. Et cet autre passage: *Inter gentes ante dectas*¹⁵, qui veut dire qu'entre les deux sites, la distance est courte. C'est ce que confirme Gsell¹⁶. En effet, les données sur le terrain, la confirment, car la distance entre les deux sites est d'environ 7km à vol de oiseau, sur un axe est-ouest. Le site de Bouathmane se trouve, sur la rive gauche de oued Soummam, Tout deux s'ouvrent sur la même la vallée. Ainsi, les conditions topographiques facilitent la communication entre les deux sites. Aussi, l'altitude élevée de Bouathmane

⁷- A. M, 29, 5,13.

⁸- GSELL, S., A.A.A., F°06, n°148.

⁹- Op. Cit, F° 07, n° 42.

¹⁰- POULE, M A., « Inscriptions de Constantine et de la province », In Rec. Const., t. 13, 1869, pp. 706-707.

¹¹- GSELL, S., A.A.A, F^{lle}, 15, n°34.

¹²- GSELL, S., Op. Cit, n°31, 32.

¹³- GSELL, S., « Observations géographiques sur la guerre de Firmus », In Rec. De Const., n° 36, 1902, p. 61.

¹⁴- A.M, 29, 5, 13.

¹⁵- Ibid.

¹⁶- GSELL, S., « Note sur une inscription d'Ighzer Amokrane », In CRAI, 1901, pp. 170-172.

offre une vision dominante sur cette vallée, dont le site de Mlakou. Nous concluons, qu'autre que le site de Bouathmane, aucun autre site antique de cette vallée ne répond à ces précédentes données, ce qui renforce notre proposition.

Mesnager propose de localiser Lamfoctense avec les ruines antiques de Conta et Maliconda qui trouvent dans la région de Beni Melikech¹⁷ qui se situe à au moins 20km au sud-ouest de Mlakou. Je suis plutôt favorable pour la proposition de Gsell car j'estime que la distance qui sépare Mlakou des Beni Melikech est assez longue pour que Ammien Marcellin eusse décrit Lamfoctense très proche de Petra, si non il aurait décrit d'autres sites comme Auzum ou Thablata, comme repère pour localiser Lamfoctense au lieu de Petra qui se trouve déjà loin derrière l'armée de Théodose, venant de Tiklat. Il faut, donc chercher un site antique pas très loin de Petra. Dans ce cas, Bouathmane répond plus avec ces conditions géographiques que celui que Mesnager propose.

D'après Ammien Marcellin, cette vallée fut le territoire de deux tribus ; les Massinissenses et les Tyndenses¹⁸, leurs territoires devaient se situer entre Tubusuptu et fendus Petrensis¹⁹. L'oppidum Lamfoctense devrait se situer à son nord-est²⁰, c'est-à-dire : dans le même le territoire qu'occupaient les Tyndenses. Suivant les propos de Gsell, ce territoire correspond actuellement à la région de Timezrite, Beni Djellil et Beni Ouaghlis et dans le territoire de ces derniers que Lamfoctense devait se trouver²¹. Mais ils sont très loin de Petra, or, il ne faut pas chercher le site de Lamfocte très loin de ce premier. Où, cherchons, donc ? Pour respecter cette distance, Il faut chercher dans tout le périmètre qui inclura la région de Seddouk, la partie nord de la commune d'Akbou, le nord-est de la commune de chellata et le sud-est de la région d'Ouzellaguen, ce qui nous mène, encore une fois à celui de Bouathmane, car il est au centre de cette zone.

Un argument économique et dans le passage suivant : « *Si pergens interius alimentorium offendisset penuriam* » y forme aussitôt un approvisionnement

¹⁷- MESNAGER, J-P., « Le christianisme en Afrique du nord », In Rev. Afr., t. 57, p. 602.

¹⁸- A.M, 29, 5, 11.

¹⁹- GSELL, S., A.A.A, F^{elle}, 6, n° 148.

²⁰- Op. Cit., F^{elle}, 15, n°35.

²¹- Op. Cit., F^{elle}, 7, n°42.

considérable²². Les greniers des peuples vaincus ont été pillés par Théodose, dont celui de Lamfoctense, ce qui nous donne l'idée sur le niveau et le mode de vie économique de ses habitants et ceux de cette région. D'ailleurs, il a conservé cette prospérité dans le 5^{ème} siècle et devint une ville abritant un des 7 sièges d'évêchés du nord de la Mauritanie Sétifienne et a paru sur la liste de la notice de 482, ajouté aux douze ou treize de l'an 411, au n° 31 de la liste des évêques de la Mauritanie Sétifienne de l'an 484²³. Ce double rôle que Lamfoctense aurait joué dans la période tardive de l'époque romaine, prouve sa prospérité de puis la conquête de Théodose, elle devrait ça à la période de paix qui a suivi cette guerre et c'est après la destruction de Petra qu'elle devait prendre le relais, et devenir un centre économique, religieux et peut-être administratif de cette région. Il faut, donc chercher les ruines d'un site plus important, contenant beaucoup de vestiges et occupant une vaste surface. Dans ce cas, le site de Bouathmane est le seul qui contient des vestiges archéologiques correspondants à cette description, de quoi confirmer notre hypothèse.

Il y a aussi une ressemblance dans le nom actuel des deux lieux, à savoir *Mlakou* pour Petra et *Tamilkout* pour celui de Bouathmane. Tout deux sont des toponymes kabyles venus du mot arabe *Mulk* qui signifie propriété ou domaine foncier, il est d'origine punique ayant signification : domaine royal. On pense que cette ressemblance dans le nom pourrait être de leur appartenance à des domaines royaux. Pour celui de Petra, il existe une preuve archéologique sur son appartenance aux biens des Nubal, s'agissant d'un site de Bouathmane, il nous fait penser aux constructions des chefs ou des princes autochtones qui fondaient leurs cités dans des lieux aux caractères géographiques et topographiques défensifs, contrairement aux romaines qui construisaient les leurs, sur des terrains ouverts près des voies principales. Lamfoctense pourrait donc, être une construction d'un autochtone et on lui a donné un nom peut-être latin²⁴, comme il peut être un nom indigène adapté au latin²⁵, et faisant partie de des toponymes nord africains qui commencent par le groupe de

²²- Marcellin Ammien, Histoire..., Traduction de M. Nizard, 29, 5, 13.

²³- MESNAGE J-P., Etudes sur l'extension du christianisme chez les Berbères, Manuscrit, pp. 105, 172.

²⁴- FEVRIER, P-A., « L'art funéraire et images des chefs indigènes dans la Kabylie antique », In Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence Arabo-Berbère, SNED, Alger, 1973, p. 160.

²⁵- BENABOU, M., La résistance Africaine à la romanisation, Paris, 1976, p. 498.

lettres *Lam*, telle que *Lambèse*, *Lambridi*... Les ruines de Bouathmane qui répond avec cette description pourrait être, donc une agglomération locale qui porte un nom latin ou berbère latinisé, moins importante que ceux aux traditions urbaines comme à de Saldae²⁶ et Tubusuptu²⁷.

L'histoire antique de cette région, est passée sous silence, pendant tout la période de paix qu'elle a connue et ce n'est qu'après la guerre des quinquagèges qu'elle avait révélé des informations sur leur relation avec l'administration romaine²⁸. Puis venaient les événements de la guerre de Firmus qui ont un impacte perturbant sur leur situation paisible. Cette famille fut l'une des plus puissantes familles autochtones à qui Rome avait légué le gouvernement des tribus de l'ouest de Djurdjura, depuis l'époque du règne de la famille impériale des Flaviens. Lorsque le père Nubel meurt vers l'an 370²⁹, c'est à Firmus l'aîné de ses frères que revient le droit de prendre le poste de gouvernance de son père³⁰. Avec ses frères, ils gouvernaient un territoire de très vaste et contenait des tribus puissantes que Rome avait toujours du mal à contenir ni par la force militaire ni par la légation de leur pouvoir à des chefs indigènes. Cette famille avait réussi cet exploit, grâce à leur patrimoine hérité de leurs ancêtres et fondé sur un véritable réseau de fidélité et d'alliance entre ces tribus³¹. C'est cet avantage que Firmus avait exploité pour déclarer la guerre contre les romains en 372.

Face à cette menace, Rome organisa une campagne de redressement, dans cette région, à sa tête le comte Théodose³². Ce dernier débarqua à Igilgili³³, se rendit à Tubusuptu³⁴, d'où il a commencé sa conquête dans la haute vallée de la Soummam, il a venu les combattants des tribus Massinissenses et Tyndenses commandés par Mascizel et Dius que Théodose avait facilement vaincu³⁵ et poursuivit son chemin jusqu'au Fendus Petrensis qu'il avait détruit et

²⁶- GSELL, S., Op. Cit. N° 12.

²⁷- Op. Cit., n°27.

²⁸- COURTOIS, C., Les vandales et l'Afrique, Paris, 1955, p. 118.

²⁹- MESNAGE, J-P., Le christianisme en Afrique du nord...p. 604.

³⁰- A. M, 29, 5, 31.

³¹- CAMPS, G., « Rex gentium Maurorum, recherche sur les royaumes de Mauritanie des Vie et VIIe siècles », In Ant. Afr., t20, 1980, p. 187.

³²- A M, 29, 5, 4.

³³- A M, 29, 5, 5

³⁴- A M, 29, 5, 11.

³⁵- Ibid.

l'Oppidum Lamfectensis qu'il avait pris³⁶. Après cette victoire, Théodose retourna à Tubusuptu³⁷ et se lança à la poursuite de Firmus dans l'est de Mitidja, puis alla à la reconquête de Tipaza et combattre Mazuca et ses Alliés dans la vallée du Chelef³⁸. A son retour, il s'engagea dans la poursuite de Firmus et c'est à Igmazen qu'il a dû son succès à rétablir l'ordre mais sans pouvoir s'emparer de Firmus vivant puisque ce dernier se suicida dès qu'il apprit qu'Igmazen l'avait trahi³⁹.

Ce qu'on peut tirer de ce récit, comme argumentants à notre hypothèse ceux sont les informations sur les deux principales tribus qui partageaient ce territoire; les Tendances et les Massinissenses qui ont combattu dans le camps de Firmus et l'apparition des noms de deux frères de Firmus qui ont participé dans la défense de Petra contre l'armée de Théodose⁴⁰. Nous remarquons dans ce récit qu'Ammien Marcellin n'avait parlé que de la tribu des Massinissenses qui aurait été gouvernée directement par les membres de la famille Nubal ; par Sammac, jusqu'à sa mort en l'an 372 puis, par l'un de ses deux frères à savoir Dius ou bien Mascezel⁴¹ pour assurer la succession de leurs pouvoirs directs sur cette tribu. En revanche, les informations sur la tribu des Tyndenses, à savoir son organisation intérieure et hiérarchique, le nom de son chef et son siège de gouvernance ont resté très vagues. S'agirait-il d'une négligence volontaire ou imposée sur l'historien romain pour des fins péjoratives et de propagande démoralisante des guerres où bien serait-elle une tribu sans chef ?

Je crois qu'il ne pourrait s'agir ni de la première ni de la deuxième possibilité, car cette tribu avait joué un rôle principal dans la lutte de Firmus et ses frères contre Théodose, elle était très importante et elle ne pourrait pas être sans chef puissant mais plutôt à cause des circonstances de guerre dans lesquelles l'historien avait réalisé ses écrits. Cette supposition n'est pas vérifiable, je propose, alors une hypothèse dont Lamfoctense devait être le siège de gouvernance de cette tribu. Pour argumenter ça, il faut revenir à

³⁶- A M, 29, 5, 13.

³⁷- LAPORTE, J-P., « Les armées romaines et la révolte de Firmus en Mauritanie césarienne », In Actes du congrès de Lyon, 2004, pp. 278-298.

³⁸- A. M, 29, 5, 20.

³⁹- A. M, 29, 5, 54.

⁴⁰- A M, 29, 5, 11.

⁴¹- GSELL, S., Observations géographiques..., p. 32.

l'argument géographique décrit précédemment et qui stipule que Lamfoctense devait se situer dans le territoire des Tyndenses. Référant à Gsell, le pouvoir dans le siège de Petra revins logiquement, soit Mascezel ou bien à Dius, après la mort de Sammac⁴². Mais on ne sais pas si c'est pour gouverner la tribu des Massinissenses ou bien avec elle celle des Tyndenses, sous la même autorité. Dans le premier cas, le deuxième frère devait avoir son siège de gouvernance dans un autre lieu que Petra, dans le second, il devrait partager le même siège de gouvernance avec son frère à Petra, ce qui sera en contradiction avec traditions de partage géographique des sièges de gouvernance, entre les membres de la cette famille.

La plus envisageable donc, est de chercher à chacun des deux frères, son *praesidium* et qui ne doit pas être plus loin de celui de Petra. Là, encore, on a un oppidum –Lamfoctense-, dont le chef est inconnu et une tribu importante et puissante, dont on n'en ni chef ni son siège. Là, je propose, confirmation à la tradition de cette famille, de considérer Lamfoctense comme un *fendus* qui a servi de siège de gouvernance à ce deuxième frère de Firmus qui aurait resté sans résidence, c'était lui que Firmus aurait désigné pour gouverner la tribu des Tyndenses et mobiliser ses habitants pour participer à la guerre, qu'ils ont entrepris contre l'occupation romaine. Pour confirmer cette proposition, il faut se référer à A. Marcellin qui a décrit que Lamfoctense pourrait se situer dans le territoire des Tyndenses et Massinissenses⁴³ et l'ayant décrit avoir une superficie égale à celle de Petra⁴⁴ et il a utilisé le mot *Oppidum* pour désigner les deux toponymes. Le site Bouathmane répond à toutes ces descriptions.

Revenant aux conséquences de la défaite de Firmus. Rome imposa à chacune de ces tribus révoltées un *principes gentes* qui lui assurèrent son ordre administratif⁴⁵, celles qui ont refusé la soumission avaient subi, soit la déportation, soit une guerre qui l'obligea à se contenir dans des montagnes⁴⁶. Quant à Théodose et son armée ont regagné *Setifis*, juste après la mort de Firmus, pour acclamer son triomphe⁴⁷. Les autorités suprêmes, à Rome n'ont fait aucun objet d'ordres de constructions d'établissements militaires pour

⁴²- GSELL, S., Op. Cit., p. 32.

⁴³- A.M. 29.5.11.

⁴⁴- A.M. 29.5.13.

⁴⁵- MESNAGE, J-P., Op. Cit., p. 604.

⁴⁶- LAPORTE, J-P., Op. Cit. p. 286.

⁴⁷- A.M, 29, 5, 56.

contenir ses populations révoltées dans leurs montagnes. Cela peut être évidant, car à cette période, Rome n'était plus en mesure de construire, elle n'avait ni moyens humains ni financiers pour réaliser cette extension, car elle était à pleins pieds dans la crise et une décadence certaine et continuelle. Elle avait déjà abandonné une partie de ses villes, celles qui avaient encore des représentants de l'empereur ne pouvaient que négocier avec les révoltés qui habitaient les montagnes⁴⁸. C'est une autre preuve qui s'ajoute à celle décrite en haut, que ces ruines de montagnes, comme ceux de Bouathmane ne sont pas des constructions romaines mais des autochtones.

Concernant sa datation, le site devrait être construit avant la guerre de Firmus, car comme il était déjà cité, les romains n'ont réalisé aucune construction conséquente à cette guerre. Il reste, donc la possibilité d'être construit, avant cette période c'est-à-dire : entre la guerre des quenquegentes et le début de règne de cette famille, par des autochtones, peut-être simultanément avec la période de règne de la famille Nubel et sous son autorité, afin de garantir sa soumission à leur pouvoir et participeraient à leur guerre contre Rome. Cet oppidum aurait connu sa prospérité à une période où Rome commence sa décadence, grâce à la stabilité que les chefs maures ont pu instaurer dans l'organisation de leurs populations.

⁴⁸- CAMPS, G., Aux origines de la berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques, Paris, 1961, p. 265.

Conclusion :

Cet article où on a utilisé le mot site ou ruines pour désigner ces vestiges, nous a permis de signaler la présence des ruines antiques qui sont jusqu'à là inédites, apporter une contribution au savoir archéologique et historique rurale antique de cette région. Contribuer à l'amélioration des connaissance historiques en dehors des celles qui racontent les grands événements que les guerres contre les Romains provoquaient. Et participer à la préservation et la promotion de son patrimoine, qui passe par la sensibilisation de la population pour y participer.

L étude effectuée pour établir sa datation reste un sujet d'hypothèse basée sur la possibilité d'interprétation des données motionnées par Ammien Marcellin. La recherche de l'emplacement de Lamfoctense était déjà l'objet de plusieurs hypothèses proposées par des chercheurs avec des différences, à chaque fois. Cela est dû à l'absence des preuves archéologiques qui s'ajoutent aux peu de données historiques. En effet, jusqu'au début des années 90, les recherches archéologiques effectuées, dans cette région n'ont rien apporté de concret, mais la découverte et l'étude du site de Bouathmane, à travers notre hypothèse, pourraient relancer, à nouveau, ces recherches ralenties.

Les résultats de plusieurs campagnes de prospection que nous avons effectués dans les périmètres élargis du site, nous ont emmené à découvrir plusieurs autres sites antiques inédits, tous occupent des surfaces très limitées et sont très pauvres en matière archéologique par à port à celles de Bouathmane. Seul ce dernier correspond le plus avec les données motionnées par Ammien Marcellin dans la description de Lamfoctense, aussi bien sur le plan géographique qu'archéologique.

Avec tout les arguments archéologiques et géographiques que nous avons avancé pour défendre notre hypothèse, ne sont pas définitifs, mais ils nous on permet de délimiter le terrain qu'il faut explorer pour découvrir l'oppidum Lamfoctense. Si notre hypothèse s'est avérée fausse, il faut le délimiter par le sud de Tiklat jusqu'au nord de Tazmalt, sur les deux rives l'oued Soummam. Le site de Mlakou doit nous servir de premier repère.

Du coté archéologique, une partie des vestiges déterrés de la zone I et zone II du site à savoir la statut et la première stèle et tout ce qui était collecté de tessons de céramique de débris de jarres, il a été fait par les habitants du village d'Ighil-oumced dans l'objectif de les préserver et les sauvegarder, chez les représentants de l'association de ce village, d'autres vestiges les ont laisser sur palace.

Les grandes dimensions des pierres taillées prouvent qu'il pourrait appartenir à de bases de grandes constructions. Les œuvres de sculptures ne peuvent pas nous servir d'élément de datation à cause de la pauvreté du seul texte épigraphique, sauf qu'elles témoignent d'un niveau de vie sociale et économique assez développée et d'une occupation humaine qui aurait duré une assez longue période. La céramique qui est encore pas étudiée nous donne, à première vue une idée sur le rôle économique que le site pourrait avoir, à l'époque antique

La campagne de ramassage des objets de petite forme que nous avons effectué n'était pas fructueuse, à cause de la densité du boisement du site qui rend leur trouvaille très difficile. Il faut donc entreprendre des sondages pour mieux s'avoir sur le contenu archéologique enseveli de ce site, confirmer ou abolir notre hypothèse. Et tout comme les autres, cette étude restera une contribution aux précédentes et souhaitant qu'elle ouvrira de nouvelles pistes pour de nouvelles recherches.

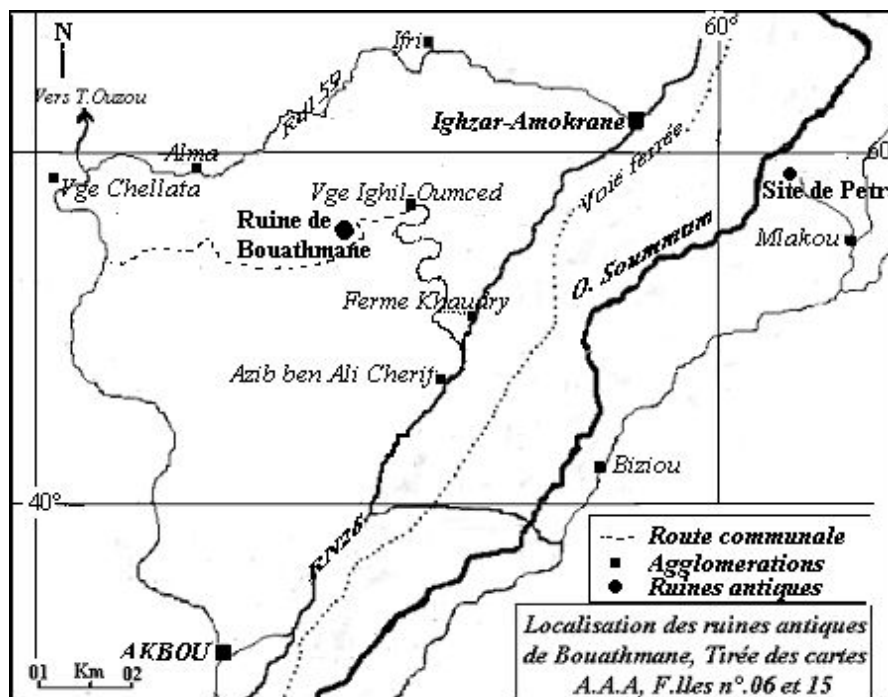


Fig. 01 : la situation géographique des ruines de



Fig. 02: Pierre à rebord.



Fig. 03: Pierre de



Fig. 04: Fut d'une



Fig. 05: Les pierres d'une fontaine.

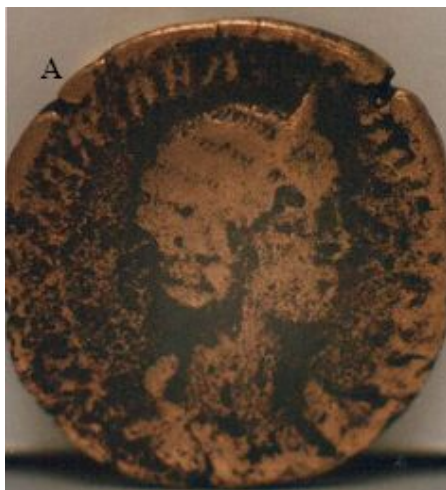


Fig. 06: La pièce de monnaie,



Fig. 07: La statue.

Bibliographie :

-Ammien MARCELLIN, traduction de M. Nizard, Jorandes, Firmin Didot, Paris, 1886, Livre 29, chap. 5, paragraphe 5 : L'arrivée de Théodose à Jijel ; 29, 5, 7 : Il se rendis à Sétif ; 29, 5, 11: son arrivée Tubusuptu; 29, 5, 13 : Il détruisit Petra; 29, 5, 20 : combattit Mazuca; 29, 5, 54 : Firmus suicida ; 29, 5, 56 : Théodose rentra à Sétif.

-BENABOU, M., La résistance Africaine à la romanisation, Paris, 1976.

-BURBRUGGER, A., « Grande Kabylie sous les romains », Ext. de la revue orientale et Algérienne, mai, 1853.

-CAMPS, G., Aux origines de la berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques, Paris, 1961.

-Id., « Rex gentium Maurorum, recherche sur les royaumes de Mauritanie des Vie et VIIe siècles », In Ant. Afr., t. 20, 1980.

-COURTOIS, C., Les vandales et l'Afrique, Paris, 1955.

-FEVRIER, P-A., « L'art funéraire et images des chefs indigènes dans la Kabylie antique », In Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence Arabo-Berbère, SNED, Alger, 1973.

-GSELL, S., « Observations géographiques sur la révolte de Firmus », In Rec. de Const., N° 36, 1902.

-Id., « Note sur une inscription d'Ighzer Amokrane », In CRAI, 1901, pp.170-172.

- Id., A.A.A. Fn°6, n°148; Fn°7, n°12, 27, 42 ; Fn°15, n°s 31, 32, 34, 35.

-LAPORTE, J.P., « Les armées romaines et la révolte de Firmus en Mauritanie césarienne », In Actes du congrès de Lyon 12-14/10/2006, Paris, collection du centre d'études romains et Gallo-romaines, nouvelle série, n°26, pp.278-298.

-Id., « Stèles libyques figurées de Kabylie et structures sociales libyco/berbères anciennes », In Bejaia centre de transmission du savoir, Travaux du CNRPAH, nouvelle série n°4, 2007, pp.23-30.

-LEGLAY, M., Saturne l'africain, T. II, CNRS, Paris, 1966.

-MESNAGE, J-P., « Le christianisme en Afrique du nord, origine, développement et extension », In Rev. Afr., t. 57, 1913.

- Id., Etudes sur l'extension du christianisme chez les Berbères, aux différentes époques de l'histoire, Manuscrit, p, p.105, 172.

- POULE, M-A., « Inscriptions de Constantine et de la province », In Rec. Const., t. 13, 1869.